

participation spectaculaire à deux guerres mondiales était jusqu'à un certain point peu connue des gens. Nous parlions de nos troupes qui se rendaient outre-mer. C'est là que s'engageaient les combats.

Il est juste de dire, je pense, qu'en général notre attitude se rapprochait peut-être de celle dont parlait sir Winston Churchill dans sa phrase célèbre à propos du nouveau monde qui est venu, quand il l'a bien voulu, à l'aide du vieux monde. Naturellement, des raisons expliquent ce changement—je dirais soudain—dans l'opinion publique au Canada, quant à l'importance de l'engagement du Canada dans les affaires internationales. Nous les connaissons. Elles sont faciles à trouver. Dans les années 40, le rideau de fer semblait s'étendre inexorablement vers l'Ouest, à travers l'Europe, et n'oublions jamais que c'est l'OTAN qui en arrêta le mouvement. Depuis l'établissement de cet organisme le rideau de fer n'a pas gagné un seul pouce de terrain en Europe occidentale, et je suis certain que les Tchécoslovaques espéreraient de tout cœur que l'avant-garde des forces de l'OTAN eût encerclé leur pays, à partir de l'Allemagne occidentale, avant les récents événements.

Je suis bouleversé de constater qu'il y a encore des isolationnistes parmi nous qui soutiennent que notre participation à l'OTAN ne concerne que l'Europe. Ils oublient que ce sigle représente l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord et que l'avant-garde de ses forces s'étend de la Turquie à nos rives canadiennes. Il y a Cuba aussi qui explique l'intérêt accru que les Canadiens portent aux affaires internationales. En nous éveillant un matin, nous avons constaté que des missiles nucléaires ennemis étaient placés si près de nos propres rives que de nombreux Canadiens y avaient passé des vacances en hiver ou s'y étaient établis. Avant tout, les Canadiens se sont rendu compte que la pierre angulaire de notre politique de défense étrangère repose actuellement sur le fait que si une guerre éclate entre les deux pays qui se méfient le plus l'un de l'autre et qui sont également les plus puissants, le champ de bataille ne sera pas les Pays-Bas, les Balkans ou la Belgique, les petits pays d'Europe, mais le vaste Canada.

Je prétends que c'est dans cette perspective qu'il convient de considérer l'importance croissante du rôle que les parlementaires peuvent remplir et remplissent effectivement en aidant à régler les problèmes mondiaux. Il me semble parfois entendre les Canadiens dire aux parlementaires: «Intéressez-vous aux affaires internationales; ne laissez pas seulement le gouvernement et les diplomates pro-

fessionnels s'en mêler.» Je crois sincèrement que les événements récents, et j'appuie sur le mot «récents» concernant l'activité des parlementaires canadiens dans les affaires mondiales, constitue peut-être un troisième mode d'action et de communication dans ce domaine. Les deux premiers, bien entendu, sont les relations intergouvernementales et les relations diplomatiques professionnelles.

Naturellement, il y a des limites à ce que les parlementaires peuvent faire, mais il y a aussi un vaste potentiel que l'on commence à peine à exploiter et qui prendra de plus en plus d'importance à l'avenir et qui pourrait, en temps opportun, servir davantage la cause de la paix dans le monde que les autres moyens qu'on utilise en ce moment. Cela ressort clairement de rapports comme celui qu'on nous a présenté sur l'Union. Ce rapport, honorables sénateurs, mérite d'être lu et relu, car pour ceux qui ont participé à ces conférences internationales, il est étonnant de voir à quel point la discussion porte sur les mêmes problèmes fondamentaux et comme les mêmes solutions de base sont proposées.

Je le répète, je considère que ces conférences sont un fait assez récent. Il est assez intéressant d'étudier l'évolution des conférences de parlementaires. L'Union même existe depuis 56 ans, mais la conférence dont nous avons reçu le rapport et dont nous parlons aujourd'hui était la neuvième à laquelle le Canada participait depuis la longue et inexplicable abstention de 33 ans, à partir de 1927. Sauf erreur, nous avons cessé d'y participer en 1927 et nous ne sommes redevenus membres qu'en 1960.

**L'honorable M. Martin:** L'organisation existe depuis combien de temps?

**L'honorable M. Grosart:** La réunion à l'étude est la 56<sup>e</sup>, et je suppose que les réunions sont annuelles depuis.

**L'honorable M. Dessureault:** L'Union fut fondée en 1889.

**L'honorable M. Grosart:** L'honorable sénateur Dessureault me fait remarquer que sa création remonte à 1889. Mais cette longue interruption vient étayer mon assertion que les Canadiens ne s'y intéressent que depuis peu. Peut-être étions-nous alors soumis à un certain isolationnisme continental auquel ont toujours été exposés les Canadiens qui vivent sur ce grand continent, à proximité des Américains. Nous avons toujours cru que la doctrine Monroe nous protégeait. Nous avons considéré comme une protection nos relations territoriales et économiques étroites avec les